



GdB

# Championnats de France Vétérans 2021 engagement individuel

**Formulaire 1**

adoption : CEx du xx juillet 2021  
entrée en vigueur : 01/09/2021  
validité : année 2021  
secteur : Vie Sportive  
remplace : Chapitre 04.06.F1-2020/2  
nombre de pages : 1

*5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion*

Ce formulaire d'engagement est à utiliser obligatoirement (et exclusivement) pour les Championnats de France Vétérans.

Il est à adresser directement au siège fédéral, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Compétition : <b>Championnats de France Vétérans</b>	Date : <b>12 au 14 nov. 2021</b>	Lieu : Annemasse
--	----------------------------------	------------------

Je soussigné(e) : .....

Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle <input type="checkbox"/>	Nom, Prénom :	N° licence :	Ligue :
Tél. :	Courriel :	Date de naissance :	Catégorie d'âge:
Sigle du club :	Nom du club : Ville du Club :		

souhaite m'inscrire à la compétition indiquée ci-dessus.

**V1 = 1981 à 1985 / V2 = 1976 à 1980 / V3 = 1971 à 1975 / V4 = 1966 à 1970 / V5 = 1961 à 1965 /  
V6 = 1956 à 1964 / V7 = 1951 à 1955 / V8 = 1946 à 1950 / V9 1945 et avant**

	Catégorie									Montant des droits d'engagement
	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	
en simple	<input type="checkbox"/>	19 € <input type="text"/> €								
en double avec <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	12 € <input type="text"/> €								
en mixte avec <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	12 € <input type="text"/> €								

Date :
Signature :

Ci-joint un chèque <b>signé</b> de .....€ à l'ordre de la FFBaD
--

Veuillez également joindre un R.I.B. qui sera utilisé en cas de remboursement éventuel.

Adresse pour l'envoi des inscriptions : Fédération Française de Badminton — 9-11 avenue Michelet  
93583 ST OUEN CEDEX — Fax : 01 49 45 18 71

Les inscriptions en double et en double mixte ne seront prises en compte que si elles sont confirmées par les deux partenaires.

Seules les inscriptions accompagnées des droits d'engagement (y compris les inscriptions "au choix") seront prises en compte.

La date limite d'inscription est fixée par circulaire.

La liste des joueurs retenus et des remplaçants sera rendue publique 16 jours avant la compétition.  
[site Internet FFBaD : <http://www.ffbad.org>]